

Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration de la CARCDSF
Du 18 juin 2021
Collège national allocataires N°4

PROFESSION DE FOI du Dr Monique Burgaud et du Dr Pascale Videau-Viguie

Contexte

La crise sanitaire en lien avec la Covid-19 a ralenti l'agenda de la réforme des retraites prévue par le Président Macron et sa majorité. Toutefois, cette réforme n'est que reportée et les concertations se feront dans un contexte politique et économique instable. La création d'un régime universel pose de nombreuses questions sur l'avenir de la CARCDSF, l'avenir de ses réserves, l'avenir de nos cotisations ainsi que nos allocations.

De nouveaux problèmes émergent ou s'amplifient en matière de démographie. Les ratios cotisants-allocataires se déséquilibrent avec notamment les prises de retraite anticipées. Le recours au salariat augmentait déjà par le passé et risque de s'intensifier, avec la perspective de nouvelles crises sanitaires et du ralentissement économique pénalisant les professions libérales peu aidées par le système.

La CARCDSF a su se mobiliser pour soutenir la profession durant la pandémie en utilisant une partie de sa réserve. Cette action souligne l'intérêt de maintenir une caisse autonome, gérée par la profession pour la profession.

Nos objectifs

Le SFCD souhaite, étant élu :

- Veiller à l'équilibre du système de cotisation/allocation
- Protéger les allocataires relevant des systèmes actuel, futur ou mixte
- Protéger les cotisants qui ne doivent pas être la variable d'ajustement
- Protéger les jeunes praticiens avec des solutions adaptées
- Sécuriser et faire évoluer les droits maternité-parentalité pour que les deux parents bénéficient des droits ouverts par la parentalité
- Maintenir la solidarité de la profession

Que va apporter le SFCD ?

Choisir le SFCD c'est choisir des élu.es :

- Garants d'une gestion éthique, saine et transparente de la caisse pour l'ensemble de la profession
- Déterminés à promouvoir une administration plus représentative de la profession, d'une défense plus juste de la profession
- Porteurs d'idées nouvelles

Le 18 juin prochain auront lieu les élections partielles du Conseil d'Administration de la CARCDSF. Nous siégerons en ayant conscience des difficultés actuelles et des risques de demain. Nous aurons à cœur de défendre l'intérêt des cotisants comme des allocataires. Nous sollicitons vos suffrages, chaque voix est utile, votez.

Docteur Monique Burgaud
Le 19 mars 2021,



Docteur Pascale Videau-Viguie
Le 19 mars 2021

